

**Le tribunal sera exceptionnellement fermé au public le vendredi 15 mai 2026**

**EN CAS D'URGENCE, merci de bien vouloir :**

- 1) communiquer avec la juridiction via les outils d'échange dématérialisés :
  - <https://www.telerecours.fr> pour les avocats et les grandes parties,
  - <https://citoyens.telerecours.fr> pour les particuliers.

**ou**

- 2) déposer vos plis dans la boîte aux lettres située à votre gauche (**après les avoir horodatés**).